

Procès Larocque: défense d'aliénation mentale

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE - Une défense d'aliénation mentale a été présentée hier en faveur de Julien Larocque, dans la cause du meurtre de M. Valérien Laprade, lors de la quatrième journée du procès aux Assises au palais de justice de Drummondville, devant un jury de sept hommes et cinq femmes sous la présidence du juge Yves Mayrand.

Deux médecins de St-Hyacinthe sont venus raconter l'histoire médicale et psychiatrique de l'accusé, à la demande de la défense. Le médecin traitant, le Dr Pierre Noisieux, et le psychiatre Germain Adam, ont établi que Larocque est un malade gravement atteint mentalement.

Dans leur témoignage qui a duré une grande partie de la journée, les médecins ont rapporté des gestes bizarres, posés par Larocque depuis 1980, pour étayer la cause de la dé-

fense. A un certain moment, le juré numéro 3 est tombé inconscient, sans qu'on puisse savoir si cet incident était attribuable à la description de la maladie de Larocque, au stress du procès ou à toute autre cause. Après un ajournement de quelques minutes, c'était au tour de la jurée numéro 1 à aviser le juge qu'elle se sentait mal. Une autre interruption du procès s'est produite jusqu'à ce que tous les jurés reviennent à leur poste et continuent le procès sans encombre.

Les deux médecins ont établi que

Larocque souffre d'une maladie mentale qui n'est pas décrite telle quelle dans les manuels de psychiatrie et qui, par le fait même, est difficile à étiqueter. Il s'agit d'un état psychotique au cours duquel Larocque, ont dit les médecins, se blesse lui-même pour se punir d'actes qu'il se reproche, ce qu'ils appellent de l'auto-mutilation.

Depuis 1981, Larocque s'est présenté au moins sept fois à l'hôpital Honoré-Mercier en portant des mutilations, parfois sévères, et en racontant chaque fois qu'il avait fait ça parce qu'il voulait se punir pour quelque chose de mal qu'il avait fait.

Par exemple, en décembre 1982, il s'est amputé de quatre orteils du pied droit, en utilisant une lame de

rasoir parce qu'il se reprochait d'avoir volé trois plants de marijuana à un ami. La majorité de ses mutilations porte sur les organes sexuels: scrotum, testicules, pénis, pour se punir d'avoir eu des relations sexuelles, soit avec des filles, soit avec des garçons. Le dernier épisode de ce genre s'est produit le 31 janvier 1985, alors qu'il s'est amputé du pénis avec une arme à feu en disant qu'il se sentait coupable d'activités homosexuelles.

Cas rare

Pour le psychiatre Adam, c'est la seule fois en dix ans de carrière qu'il traite un tel comportement chez un patient. A son avis, Larocque souffre d'une personnalité schizoïde, comportant de grands trou-

bles de jugement: ses mutilations sont disproportionnées par rapport aux actes qu'il se reproche. "Je n'ai jamais vu ça, dit le psychiatre, de telles mutilations à répétition et compulsives". Non plus que d'autres psychiatres à qui il en a parlé.

Par ailleurs, Larocque lui apparaît comme un individu à intelligence normale, qui sait ce qu'il fait, mais qui est, a conclu le médecin, "affecté très sévèrement au niveau du jugement". Les médecins ont également mentionné que depuis trois ou quatre ans, Larocque était traité par voie intramusculaire au modérateur et qu'il agissait normalement quand il suivait les conseils du médecin. Lors de la mort de M. Laprade, le 30 décembre 1984, il avait refusé à deux reprises ses injections, soit au début et au milieu de dé-

cembre. La défense, après la comparaison de ces deux médecins, a déclaré sa preuve close. La Couronne a annoncé une contre-preuve et appelé un autre psychiatre, le Dr Jacques Talbot de Montréal. A la suite d'une objection de la défense, le jury a été appelé à se retirer. Pendant plusieurs minutes, le point de droit a été discuté devant le juge et se continuera ce matin à 9 heures 30, à la reprise des audiences.

Depuis le début du procès, une trentaine de personnes, la plupart des parents de la victime Valérien Laprade, suivent attentivement le procès. Quant à l'accusé lui-même, menotté et encadré de deux gardes dans le box accusés, il suit les débats sans manifester aucune émotion, les yeux baissés et comme absent.

Vic Métal: espoir de règlement

par Maurice Cloutier

VICTORIAVILLE - Le conflit entre la direction de Vic Métal de Victoriaville et ses 125 employés syndiqués à la CSN, en grève depuis le 26 août, est peut-être sur le point de prendre fin.

Le syndicat vient en effet de convoquer ses membres à une importante assemblée générale qui aura lieu samedi, le 14 septembre, afin de déposer les plus récentes offres patronales.

L'assemblée, la première depuis le déclenchement de la grève, fait suite à la première séance de conciliation entre les deux parties, qui a duré une dizaine d'heures mercredi.

La durée de cette rencontre tout

comme la tenue d'une assemblée générale laissent croire à un déblocage. Cependant, le conseiller syndical de la CSN Pierre Genest a refusé de faire tout commentaire avant la dite assemblée.

"Nous ne voulons pas que les travailleurs apprennent l'état du dossier par le biais des médias", a-t-il expliqué. Et, la partie patronale ne fait aucune déclaration à la presse depuis le début de la grève.

Points de désaccord

Avant cette séance de conciliation, le litige portait sur de nombreux points, selon une énumération faite par le syndicat. En plus de s'opposer à trois demandes patronales, le temps supplémentaire obligatoire, le resserrement des mesures disciplinaires et la perte d'ancienneté dans certaines situations, le syndicat revendiquait un congé sans solde de quatre semaines, une clause de protection face aux sous-contracts, une amélioration de la clause concernant la santé et la sécurité au travail et la réduction de la semaine de travail.

De 40 heures de travail par semaine, les syndiqués voulaient passer à 38 heures la première année, avec pleine compensation salariale, et à 37 heures la deuxième année, en plus d'une hausse salariale de 0,50 \$ l'heure. Le maintien de la clause d'indexation des salaires au coût de la vie était aussi exigé. A ce moment, la compagnie n'avait pas encore formulé ses offres salariales.

Depuis le début de la semaine, les grévistes doivent respecter une injonction provisoire qui limite le nombre de piqueteurs aux entrées de la compagnie et interdit tout acte d'intimidation.

Déplacement des voies ferrées à Victoriaville: feu vert au CN

VICTORIAVILLE (MC) - Les Chemins de fer nationaux (CN) devront bientôt prendre la relève de la Ville de Victoriaville et réaliser leur part du projet de déplacement des voies ferrées, au centre-ville de Victoriaville.

C'est en gros le message qu'avait à livrer le maire de Victoriaville

Denis St-Pierre aux représentants de la compagnie lors d'un entre-

tien, hier.

M. St-Pierre a précisé à La Tribune que la préparation des infrastructures qui recevront une voie ferrée de départ, un triangle de virage et deux voies de desserte pour des entreprises dans le parc indus-

triel est à toute fin pratique complétée.

Le CN pourra donc amorcer l'installation des voies prévues. Par ailleurs, l'ingénieur Albert Audet a mentionné que le conseil municipal devrait octroyer un autre contrat à la séance régulière du début du mois d'octobre, pour l'aménagement d'une aire de manoeuvre et d'un quai de chargement.

Concernant la relocalisation des industries CIL et Engrais chimiques Victoria dans le parc industriel, pour permettre le réaménagement de ce secteur du centre-ville, M. St-Pierre a indiqué que les négociations se poursuivent et qu'une entente de principe est sur le point d'être conclue avec l'une des deux.

Quant au réaménagement du rond-point, également prévu dans le cadre du déplacement des voies ferrées, le maire a signalé que les trois solutions avancées sont toujours à l'étude.

Le rond-point serait supprimé et les parties est et ouest de la rue Notre-Dame seraient reliés, selon la proposition qui retient le plus l'attention dans le moment. Mais M. St-Pierre a noté que des problèmes doivent être contournés avant que cette proposition soit retenue.

L'ensemble du projet de déplacement des voies ferrées coûtera 3 370 000 \$, dont 1 300 000 \$ à la Ville de Victoriaville. Plusieurs subventions ont été obtenues des gouvernements fédéral et provincial.



(Photo La Tribune par Maurice Cloutier)

La première partie des travaux à la charge de la Ville dans le parc industriel est à toute fin pratique terminée.

Colloque international sur l'amiante réduit à une seule journée d'étude

THETFORD-MINES (PS) - Parce que la représentation européenne et américaine sera fort mitigée au colloque syndical international sur l'amiante, les organisateurs de cet événement ont décidé de diminuer la durée des délibérations de trois à une journée, soit le lundi 16 septembre courant à l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal.

Organisé par les Métallurgistes Unis d'Amérique, ce colloque se voulait être une occasion unique de faire valoir l'expérience canadienne auprès des syndicalistes européens et américains afin de trouver ensemble les solutions pratiques qui permettront de continuer à travailler avec l'amiante en améliorant les mesures de sécurité.

Mais, l'événement suscite peu d'intérêt de sorte que seulement une cinquantaine de délégués, sur les 200 espérés, participeront aux assises.

débat parce que la volonté du banissement est toujours là.

En outre, M. Godbout précise que les syndicalistes canadiens sont perçus comme les défenseurs de l'amiante. "Pour le monde syndical, c'est toujours un peu compliqué de saisir ça." Or, pour plusieurs représentants syndicalistes européens, une participation au colloque aurait signifié un appui au dossier de l'amiante.

Isolément

M. Godbout soutient que le boycottage du colloque par les Européens et Américains ne placera pas le débat sur l'amiante à un niveau plus difficile ou plus compliqué. "Mais ça place le dossier dans sa véritable perspective." En somme, les Canadiens réalisent l'état d'isolement dans lequel ils se retrouvent pour défendre le dossier de l'amiante.

C'est donc dans cet état d'esprit que se dérouleront les discussions à la journée d'étude de lundi prochain alors que des représentants syndicaux des Métallistes, de la CSD et de la CSN seront invités à porter le débat à un niveau autre que syndical et ce, en collaboration avec les instances gouvernementales fédérales et provinciales de même qu'avec les

dirigeants de l'Institut de l'amiante. "J'espère que nous serons capables de dégager une stratégie commune afin d'être en mesure de bien défendre notre dossier lors de la réunion du Bureau international du Travail de juin 1986." A cette occasion, les délégués seront invités à statuer sur une norme sécuritaire pour l'usage de la fibre.

Lutte économique

Sans être alarmiste, M. Godbout

affirme qu'il y a lieu de s'inquiéter, surtout que le vrai problème se situe à un autre niveau que celui de la santé. "C'est une lutte économique et nous sommes confrontés avec des pays, des entreprises et des syndicats qui préconisent l'utilisation de substituts d'amiante." Mais, pour M. Godbout, la bataille n'est pas encore perdue et un effort plus concerté des instances gouvernementales et patronales seraient un atout majeur dans cet épineux dossier.

Le Festival de l'Érable se meurt

PLESSISVILLE (MC) - Le Festival de l'Érable de Plessisville, qui en était à sa 27e édition en avril dernier, traverse une période difficile qui risque de conduire à sa disparition.

C'est ce qui se dégage de l'assemblée générale annuelle de la corporation, qui a attiré une douzaine de personnes. Absorbés par des problèmes financiers et un manque chronique de bénévoles, les administrateurs sortants n'ont pas encore pensé à la prochaine édition.

En fait, le Festival vient juste d'avoir la confirmation que le gouvernement provincial versera une subvention, pour défrayer une partie des prix offerts aux participants à l'exposition de produits de l'érable.

La secrétaire du Festival, Suzanne Mailhot, a ainsi indiqué que les participants pourront bientôt toucher leur prix. En tenant compte de cette contribution gouvernementa-

le, le Festival affiche néanmoins une perte de 2 800 \$ sur un budget de l'ordre de 40 000 \$.

Et, comble de malheurs, il a été impossible de former un nouveau conseil lors de l'assemblée. Seul le président sortant Michel Carrier est disposé à poursuivre son implication. Deux autres membres, Louis Gosselin et Suzanne Mailhot, ont accepté de demeurer avec M. Carrier jusqu'en décembre prochain pour régler les problèmes financiers. Enfin, Linda Henri et Jocelyne Doyle ont tiré leur révérence.

La plupart des gens ont déjà fait leur part, ce qui explique, selon Mme Mailhot, la difficulté de recruter des bénévoles. Elle ne perd toutefois espoir de dénicher de nouveaux bénévoles.

Une assemblée générale spéciale sera convoquée en décembre prochain pour décider du sort de l'événement.

La démotion de Mme Ruest Jutras ne fait pas l'unanimité

DRUMMONDVILLE (RJ) - Il semble que le remaniement des conseillers aux divers comités municipaux, tel qu'annoncé lundi dernier par le maire M. Serge Ménard, ne fait pas l'affaire de tous ceux qui suivent de près la chose municipale.

Un groupe de personnes et dirigeants d'organismes du domaine des arts et de la culture à Drummondville, a en effet déjà commencé à manifester son mécontentement sur le changement à la présidence de ce comité qui était sous la responsabilité de la conseillère Mme Francine Ruest-Jutras, laquelle a été mutée au comité du développement régional et des relations internationales.

Interroger le maire

Ces personnes ont d'ailleurs l'intention de se rendre à la prochaine assemblée régulière du conseil municipal, afin d'interroger le maire Ménard sur les véritables raisons qui l'ont motivé à enlever à Mme Ruest-Jutras le comité des arts et de la culture.

Ces intervenants ont de plus l'intention de remettre au maire Ménard une lettre qui fera état des performances de Mme Ruest-Jutras à la tête de ce comité pour lui rappeler qu'elle était grandement appréciée de tous ceux et celles qui oeuvrent dans le milieu culturel.

Amiante: mémoire au cabinet fédéral

THETFORD-MINES - Le comité spécial du Conseil des ministres du gouvernement du Canada, affecté au développement économique et régional, a accepté de recevoir un mémoire portant sur l'avenir économique de la région de Thetford-Mines.

Ce document, qui sera présenté d'ici quelques semaines au Cabinet, recommandera des mesures visant la relance économique de cette région.

Cette décision spéciale a été prise suite à l'intervention pressante du député de Frontenac à la Chambre des communes et ministre canadien des Communications, Mar-

cel Masse, qui siège également au sein du comité.

Devant l'urgence et l'importance de la situation, le ministre de l'Expansion industrielle régionale, Sinclair Stevens, a mandaté son sous-ministre pour diriger la recherche en vue de la présentation du mémoire au Cabinet, le plus tôt possible.

En outre, des hauts-fonctionnaires des niveaux fédéral et provincial travailleront en collaboration étroite à l'élaboration de ce mémoire, notamment ceux du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources.

Nouvel échec d'une tentative pour faire annuler les lettres patentes de la MRC d'Acton

par Roger Lafrance

ACTON VALE - M. Jean-Guy Francoeur a échoué dans ses démarches pour faire annuler les lettres patentes de la MRC d'Acton, cette fois devant la Cour d'Appel du Québec.

C'est ce qu'a confirmé à la Tribune d'avocat qui représentait la MRC dans cette cause, Me Paul Biron. C'est hier matin, que la Cour d'appel devait statuer sur une requête en recours collectif qui avait déjà été rejetée par le juge J. Fraser Martin, de la Cour supérieure le 8 mars 1984.

Selon Me Biron, les trois juges de la Cour d'appel ont de nouveau rejeté la demande du requérant, et ce à l'unanimité, parce qu'elle ne correspondait toujours pas aux conditions minimales du recours collectif.

En présentant sa première requête en mars '84, M. Francoeur voulait poursuivre la MRC d'Acton

et le Procureur général du Québec dans le but de faire annuler les lettres patentes de la MRC. Celui-ci prétendait que la municipalité régionale de comté n'avait pas suivi toutes les procédures de consultation lors de sa formation.

Le juge Martin avait alors jugé irrecevable la demande du requérant, car elle ne correspondait pas aux exigences du recours collectif et il avait mis en doute le fait que M. Francoeur soit représentatif des résidents des quatre municipalités dissidentes.

Ces procédures devant les tribunaux depuis près de deux ans auront coûté quelque 13,500 \$ aux contribuables. M. Francoeur avait en effet reçu l'aide du Fonds d'aide en recours collectif, qui soutient financièrement les personnes désirant intenter un recours collectif. De son côté, la MRC d'Acton a dû déboursé une somme équivalente pour se défendre.

...en bref

L'Amiante

• Poursuite de l'exposition

THETFORD-MINES - L'exposition "Au fil de l'eau et des vents" se poursuivra jusqu'au 7 octobre au Centre d'art de la région de l'Amiante afin de permettre au public de la région d'y apprécier des huiles, acryliques, aquarelles, dessins, batik et photos d'art. La programmation de la saison 1985-86 sera dévoilée au cours des prochaines semaines.

Entre temps, une douzaine de membres du CARA auront participé à un cours de peinture sur soie. La galerie de CARA est toujours accessible gratuitement le dimanche ainsi que le mardi au vendredi entre 13h30 et 16h30. CARA loge au Centre Marie-Agnès Desrosiers, 37 rue Notre-Dame sud à Thetford-Mines.

• Bibliothèque scolaire

THETFORD-MINES - La ville de Thetford-Mines a reconduit son entente avec la Commission scoli-

aire de Thetford-Mines quant à l'utilisation de la bibliothèque de l'école polyvalente.

Centre du Québec

• Retrouvailles

DRUMMONDVILLE - Il y aura de grandes retrouvailles entre les professeurs et les étudiants de l'école St-Frédéric de Drummondville à compter de 19 heures 30 ce soir le

13 septembre à la Flèche d'Or de St-Cyrille. Les responsables, Denis Allard et Joanne Bourret invitent tous ceux et celles qui n'auraient pas eu d'invitation officielle.

• Course Terry Fox

DRUMMONDVILLE - La Course Terry-Fox aura lieu le dimanche 15 septembre prochain à partir du Parc Bellevue à Drummondville. Présidée par M. Michel Croteau,

l'organisation espère pouvoir amasser durant cette journée quelque 2,000 \$ qui seront versés à la Société Canadienne du Cancer.

ReviCentre: travail pas encore amorcé

VICTORIAVILLE (MC) - La définition des priorités et des projets de revitalisation du centre-ville de Victoriaville n'est pas encore amorcée, près de quatre mois après l'acceptation de la ville au programme ReviCentre.

En effet, le député d'Arthabaska Jacques Baril annonçait le 24 mai dernier une allocation de 750 000 \$

pour Victoriaville, à titre de sous-centre régional. Depuis, le dossier a peu évolué.

Le comité d'étude du dossier, formé de représentants municipaux et du milieu des affaires, n'a pas encore tenu une réunion bien qu'il soit en place depuis un certain temps.

Au Gala de Boxe de St-Méthode
Claude Nadeau fort
conflant de l'emporter

ST-METHODE (N.F.) — Faisant les frais de la finale du Gala de Boxe présenté à l'Arène de St-Méthode le 29 septembre prochain, Claude Nadeau de Beauceville entend bien ne pas s'en laisser imposer par son adversaire Gaston Lehoux.

"Je ne connais pas Gaston Lehoux mais je ne devrais pas avoir de difficultés à en disposer", de commenter celui qui affirme avoir disputé huit combats jusqu'ici et signé sept victoires dont deux par mise hors de combat. Quant à son adversaire, Gaston Lehoux de Coleraine, il en sera à sa première présence dans l'arène. Et c'est ce qui pourrait lui causer le plus de problèmes.

"Cela pourrait devenir difficile parce qu'il en sera à son premier combat. Il devient alors difficile d'utiliser la technique et cela risque de tourner en bagarre de rue." Mais même s'il doit concéder à son adversaire sur le plan de la taille, Claude Nadeau, 25 ans, demeure fort confiant. Le fait qu'il ait déjà disposé d'André Rochette de Québec semble lui donner confiance. Nadeau a aussi remporté une victoire par décision partagée sur Daniel Lavitotière.

Le combat Nadeau-Lehoux, d'une durée de cinq rondes, sera précédé de cinq combats préliminaires de trois rondes mettant aux prises dans la plupart des affrontements des néophytes

dans la discipline de la boxe. Denise Marois de St-Méthode et Marcelle Dion de St-Georges s'affronteront également dans un combat de trois rondes.

Les semi-finales seront aussi de trois rondes. Gérard Marois de St-Méthode aura Michael Byrns de Thetford-Mines comme adversaire pendant que René Marois aussi de St-Méthode sera opposé à Christian Bolduc de St-Georges.

Notes...

Les rondes seront d'une durée de deux minutes et les pugilistes devront porter le casque protecteur...

C'est Hugues Veilleux de la Beauce qui agira à titre d'arbitre de tous les combats. Le promoteur Roger Lacombe a d'ailleurs tenu à souligner que la sécurité des participants sera assurée en tout temps...

On s'attend à une assistance de 350 à 400 personnes à ce premier gala de boxe présenté à St-Méthode. Lacombe aimerait présenter un tel événement sur une base régulière deux fois par année...

On procédera à la pré-vente des billets à l'Hôtel Bon Accueil dans les jours à venir. L'admission générale sera de 5.00 \$...

Les Voltigeurs inaugurent leur 4e saison en recevant Verdun

Place aux choses sérieuses

DRUMMONDVILLE — La période des essais est maintenant terminée. C'est ce soir qu'on passe aux choses sérieuses dans la ligue de hockey Junior Majeur du Québec et à Drummondville, les Voltigeurs inaugureront leur 4e saison dans le circuit en accueillant le Canadien Junior de Verdun à compter de 20 heures.

A pareille date l'an passé, les experts ne voyaient que les Voltigeurs dans leur soupe. Avec la qualité de joueurs qu'ils alignaient, on leur collait dès le départ le titre de champions. Cette saison, c'est différent.

"On ne parlera pas de championnat avant de commencer et c'est mieux ainsi. Cette saison, ça devrait être très serré. A moins d'une surprise, je ne vois pas quelle équipe pourrait se sauver rapidement en tête du peloton," de confier hier l'instructeur-chef Michel Parizeau. Parizeau est d'avis qu'il dirige cette année une formation moins talentueuse offensivement mais qui regroupe des joueurs travaillants dans les deux sens de la patinoire.

"J'ai un bon aperçu de ce que seront les autres clubs, sauf Hull que je n'ai pas vu à l'oeuvre. D'après mon analyse, on devrait être en mesure de batailler dans les cinq premières places au classement. Pour ce faire, il faudra que nos joueurs-clés évitent les blessures et que chacun y donne son plein effort. Cette année, il n'y aura aucun match de facile pour nous," a commenté Parizeau.



Michel Parizeau

Le mentor des Voltigeurs, qui misent beaucoup sur Vincent Riendeau devant la cage et sur José Charbonneau à l'attaque, avoue que la bande de joueurs qu'il dirige fait déjà preuve de beaucoup d'unité.

"L'esprit qui règne dans le grou-

pe est de loin le meilleur que j'ai vu. C'est une chose qu'on peut facilement sentir. Les gars semblent être prêts à travailler en équipe, ce que je n'ai pas connu à ma première saison à Chicoutimi et ici l'an passé."

Allignement
 Sachant qu'il sera privé de trois éléments importants pour le match inaugural de ce soir, Michel Parizeau était à préparer son alignement hier, "bien que c'est toujours sujet à changement de dernière minute," a-t-il précisé.

En l'absence de Vincent Riendeau qui participe au camp des recrues du Canadien en compagnie de José Charbonneau, Parizeau enverra Patrice Côté affronter les tirs du Canadien Junior. La recrue François Gauthier lui servira d'auxiliaire.

Les paires de défenseurs seront les suivantes: Bernard Carrier en compagnie de Mario Doyon, Eric Gravel évoluera avec Alain Jobin et Eric Tremblay aura Jean Fortin comme acolyte.

A l'attaque, le premier trio sera composé de Steve Pépin au centre, Denis Gosselin à gauche et Donald Gagnon à droite. Alain Charland au centre aura comme ailier gauche Daniel Vincelette et Simon Massie sur le flanc droit. Deux centres, Pierre Godin et Martin Bergeron alterneront sur la troisième ligne en compagnie de Gino Beaulieu et Eric Latrelle.

Le troisième absent pour cette

première rencontre sera le vétéran défenseur James Gasseau qui participe au camp des recrues des Sabres de Buffalo.

En voltigeant...
 Les Voltigeurs ont bouclé leur calendrier pré-saison de neuf joutes avec un dossier de 4-4-1. Ils ont marqué 47 buts et en ont alloué 52...

Michel Parizeau tentait d'entrer en contact hier avec l'instructeur des Cantonniers de Magog Midget AAA afin de lui retourner le Drummondvillois Stéphane Dionne à titre de joueur-affilié. "S'il n'en veut pas, Stéphane passera la prochaine saison avec le Midget AA de Drummondville au même titre de joueur-affilié," a-t-il expliqué...

Le géant Sylvain Blanchet ratera le match de ce soir. Il a été suspendu pour un match après avoir été jugé l'agresseur dans un combat contre Eric Collins du Canadien Junior mercredi à Verdun...

Guy Boudreau avait annoncé cette semaine à son instructeur qu'il quittait les Voltigeurs pour retourner chez-lui à Havre-St-Pierre. Hier, il lui signifiait qu'il avait changé d'idée...

A son retour à Drummondville, James Gasseau se verra confier le C du capitaine de l'équipe. Ce sont les joueurs qui en ont décidé ainsi. Gasseau aura comme assistants Daniel Vincelette et Denis Gosselin...

Il lance une flèche empoisonnée aux Vulkins de Victoriaville

"On pourra faire un bon bout de chemin"

—Nelson Tremblay

THETFORD-MINES (N.F.) — Les Filons de l'Amiante dont la présentation officielle a été faite plus tôt cette semaine reçoivent ce soir la visite des Vulkins de Victoriaville. Une équipe qui a causé la perte, l'an dernier, du nouvel instructeur de la formation thetfordoise, alors à la barre des Condors de St-Georges, Nelson Tremblay.

Et ce dernier n'allait pas rater si belle occasion. Il a profité de la présentation officielle de son équipe pour égratigner au passage ceux qui deviendront ses principaux rivaux et parler des chances des siens cette saison. "Je n'ai pas l'intention de vous promettre le championnat avant le début de la saison. Je ne m'appelle pas Gilles Ducloux. Je préfère être premier en avril plutôt que premier en août. Et je peux vous dire qu'avec l'équipe que l'on a bâtie, on pourra faire un bon bout de chemin."

Et cette équipe, Tremblay n'a pas ménagé les qualificatifs pour la décrire. "Nous avons déjà un esprit d'équipe remarquable. Les Filons forment une bonne équipe, une équipe agressive qui va sûrement offrir du jeu intéressant. Quant à la première place, on n'en parlera pas ce soir. On va seulement y penser."

Tremblay considère avoir récupéré les meilleurs éléments des défunts Condors en Alain Bisson, Marc Dupéré, Bernard Bouffard, Alain Laroche, Michel Bisson et Bruno Samuel. Ajoutés aux Jean-Pierre Voyer, Alain Paquette, Donald Dessureault et Jean-François Dodier, ils représentent un noyau intéressant de vétérans. Sylvain Laroche, ex-Faucons, en est un autre qui a l'expérience du hockey collégial AAA.

Tremblay avait aussi réservé une flèche empoisonnée pour ses adver-

saires de ce soir. Instructeur depuis maintenant quatorze ans, Nelson Tremblay n'a pas encore oublié son revers du printemps dernier. "Je n'ai pas encore digéré d'avoir été battu par Victoriaville la saison dernière. Mais peut-être que cette année, ce sont eux qui ne le digéreront pas!" a lancé l'intermittent Tremblay.

Ce dernier a également tenu à souligner le travail du gérant Gaston Gagné. "J'ai toujours travaillé seul comme instructeur. Mais cette année, j'ai même pu me permettre de me reposer alors que Gaston Gagné a fait un travail formidable." D'ailleurs, le président des Filons, Louis Jolicoeur, devait abonder dans le même sens. "Je tiens à souligner le magnifique travail de Gaston Gagné, le gérant par intérim. Et j'espère que cet intérim durera éternellement!" devait-il lancer.

En zone neutre...
 Lee Duhème agira comme cerbère pour les Filons en compagnie du jeune vétéran Jean-Pierre Voyer. Agé de 18 ans, il provient des rangs junior AA...

Alain Paquette qui semble en excellente forme sera sûrement cette année encore le général de la brigade défensive des Filons...

L'ailier gauche Denis Fontaine qui endossera le chandail numéro 18 est originaire de Palmarolle. Il devient le deuxième joueur de l'endroit à évoluer à Thetford-Mines

après son illustre prédécesseur, Roger Vachon...

Représentant le principal commanditaire de l'équipe, la Brasserie Okeefe, Martin Groulx a tenu à donner un bon conseil aux joueurs. "Surveillez vos couvre-feu!" Martin parlait en connaissance de cause puisqu'il a évolué pendant deux ans sous la gouverne de Nelson Tremblay...

Nouveau responsable de la vente

des abonnements de saison, François Ménard se dit fort encouragé. "Nous sommes à dix billets près du total de la saison dernière." Les Filons avaient vendu une centaine d'abonnements l'année dernière...

L'an dernier, les Filons ont vendu 270 billets dans le cadre du Club des 300. L'objectif de cette année a été fixé à 20.000 \$. La vente devrait en débuter dans environ un mois et demi...

Louis Jolicoeur croit à la réussite des Filons

THETFORD-MINES (N.F.) — Les Filons de l'Amiante sont à la veille d'entreprendre une septième saison dans la Ligue Collégiale AAA. Ils sont les seuls survivants, avec les Patriotes de St-Laurent, des quatre formations à l'origine du circuit collégial AAA. Et le nouveau président de la formation thetfordoise, Louis Jolicoeur, affirme entreprendre cette campagne avec un espoir renouvelé.

"Cet espoir nous vient de l'intérêt de la population pour les Filons, intérêt que nous remarquons depuis quelques semaines, particulièrement au niveau de la vente des billets de saison. L'implication d'une armée de bénévoles et la collaboration de nombreux commanditaires qui, malgré un contexte difficile, ont choisi d'aider les Filons est une autre source d'espoir."

Louis Jolicoeur est aussi d'avis que l'édition 85-86 des Filons est remplie de promesses. "Nous fondons de grands espoirs sur notre nouvelle équipe de hockey. La mo-

tiivation, l'esprit d'équipe et le talent semblent déjà bien coordonnés sous la direction de nos deux nouveaux entraîneurs Nelson Tremblay et Germain St-Hilaire."

Le président a aussi tenu à souligner l'autre aspect important du circuit: les études. Sixième au classement général, les Filons ont remporté la palme au niveau des résultats scolaires, état de fait qui a fort réjoui Guy Roy, aide pédagogique au service des hockeyeurs. Le président Jolicoeur devait ajouter: "Il est permis d'espérer que cette jeune équipe atteindra les plus hauts échelons. Je souhaite à tous les jeunes de l'équipe de pouvoir se réaliser pleinement tant sur le plan du hockey que des études." Puis, faisant directement allusion aux résultats scolaires de l'année dernière, il ajoutait: "Ce taux de réussite de 90 % est un sommet et une première dans les rangs collégiaux. Il représente également un défi pour les hockeyeurs-étudiants de cette année."

A Drummondville

De tout pour tous au 2e Salon de la motoneige

DRUMMONDVILLE (RJ) — Il y aura vraiment de tout pour tous au 2e Salon de la motoneige du Centre du Québec qui aura lieu au Centre d'expositions et d'enchères Drummond les 27, 28 et 29 septembre prochains.

Ayant accueilli 2.200 visiteurs l'an dernier, les organisateurs prévoient attirer quelque 5.000 personnes cette année à ce deuxième salon qui s'inscrit dans le cadre du 15e anniversaire de l'Association régionale des autochtones de Drummond Inc. (ARDAD).

Parmi les principales activités et nouveautés, il y aura une exposition du Club motoneige Antique du Canada et de motoneiges employées pour les compétitions sur l'eau.

Les organisateurs ont également prévu aménager un comptoir d'échange où le motoneigiste pourra amener sa motoneige usagée dans le but de la vendre ou l'échanger.

Un souper au porc braisé (billets en vente dans les différents relais de l'ARDAD), la promotion de cartes de membres, l'exposition du nouvel équipement de sentier (surfaçage) de l'ARDAD, un spectacle

de magicien, une exposition de photos et une parade de mode sont d'autres activités qui seront présentées dans le cadre de ce deuxième salon. La parade de mode mettra en valeur des vêtements de quelques boutiques locales et ceux des compagnies Yamaha, Polaris et Bombardier.

Au sujet de la promotion de membres, toute personne qui achètera sa carte de membre (individuelle ou familiale) de l'ARDAD sera éligible au tirage d'une remorque pour motoneige et également au tirage d'une motoneige Ski-Doo 1986 à l'occasion du Festival international de la motoneige de Valcourt qui aura lieu les 7, 8 et 9 février.

Ce deuxième salon sera sous la présidence d'honneur de M. Raymond Fleury, administrateur de la Fédération des clubs de motoneiges du Québec.

Il est à noter que l'entrée au salon est tout à fait gratuite. Les visiteurs seront toutefois invités à acheter un macaron-souvenir, lequel sera numéroté et donnera droit au tirage de plusieurs prix de présence.

TERRIBLE! TERRIBLE!

RECLAME DE GRAISSAGE ET VIDANGE \$14.95
 LA PLUPART DES VOITURES
 Nous vous offrons:
 • Graissage du châssis par des experts
 • 8 litres max. d'huile 10W40
 • Vérification du niveau de tous les fluides

Parallélisme des roues \$16.95 PRENEZ RENDEZ-VOUS
 PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE pour la mise au point de votre automobile. Remplacement des pneus tous les 8000 km.

\$500,000 D'INVENTAIRE!
 Venez comparer nos prix!

BFGoodrich
 BFGoodrich
 BFGoodrich
 BFGoodrich
 BFGoodrich
 BFGoodrich
 BFGoodrich
 BFGoodrich
 BFGoodrich
 BFGoodrich
 BFGoodrich
 BFGoodrich
 BFGoodrich
 BFGoodrich

PNEUS DES CANTONS DE L'EST
 567-5283 ou 564-2411, 570, Wellington sud, Sherbrooke (Anciennement B.F. Goodrich)
 • SILENCIEUX • AMORTISSEURS • FREINS • SUSPENSION

Gaston Godbout **Réal Bolduc** **François Houle**